



Paris, mardi 31 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05238**Cloturant l'avis n° FR/2021/05221**

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- art. R 4241-35 et 36 du CT (AST délivrées par le préfet)
- art. R 4241-35 du CT (AST délivrées par VNF)
- art. A 4241-54-9 du CT (stationnement dans les garages d'écluses)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
- Délibérations du CA de VNF du 1er juillet et 16 décembre 2020 relatives aux chômages 2021

Fin d'avarie**Une reprise de la navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 31/08/2021 à 11:30**

- o Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers (écluse n°7 de Villiers-sur-Seine)
pk 31,875

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la remise en marche de l'écluse de Villiers sur Seine.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/09/2021

Chef de la subdivision exploitation

Signé

ZAKARIA HAJJOUJI